X

PLANIFIER

PLANIFIER

EXPÉRIENCE

AIR ALGÉRIE

DÉCOUVRIR

ET

VOYAGE

RÉSERVER



Bagage en déficit

Air Algérie s'excuse auprès de sa clientèle pour tout bagage manquant ou endommagé.

Bagages perdus

Avant de quitter l'Aéroport d'arrivée, adressez votre déclaration aux services bagages d'Air Algérie muni du reçu bagage qui vous a été remis lors de l'enregistrement de votre bagage. Si dans un délai de 02 jours votre bagage déclaré perdu n'a pas été retrouvé, merci de nous adresser la liste complète de son contenu (une liste par bagage), ainsi que tous les talons d'identification bagage nécessaires au traitement du dossier.

Objets manquants dans votre bagage

En cas d'articles manquants dans votre bagage, veillez à fournir au service bagages de l'aéroport d'arrivée tous les documents qui vous seront demandés et renseigner les formulaires appropriés afin de faciliter l'opération de recherches.

Un délai de 03 jours vous est accordé afin de déclarer les objets manquants de votre bagage.

Air Algérie décline toute responsabilité quant à la perte ou dommage d'un objet de valeur transporté sans déclaration préalable.

Vous pouvez accéder à plus d'information via les Conditions de Transport.

Tous droits réservés Mentions légales Politique de confidentialité

EPE/SPA AIR ALGÉRIE, Compagnie de Transport Aérien de droit Algérien, Capital social de 60.000.000.000 DZD, Numéro RC 00B0091100, Identifiant Fiscal 00001600.1190.089: Siège social: Quartier d'Affaires d'Alger Ilot n°01, Lot n°01 Commune de Bab Ezzouar Wilaya d'Alger, Établissement en France: RCS Paris n°775 756 729,18 avenue de l'Opéra 75001 PARIS, Tel: (Algérie) +213 2198 6363 (France) +33 1 7654 4000, Plateforme de doléances.

Algerie

+213 21 98 63 63



France

+33 1 76 54 40 00



Espagne

+34 9 12 69 34 34



3302





ir